

### LE MASSACRE DES ROHINGYAS CONTINUE DANS L'ÉTAT D'ARAKAN...

Dans la nuit du 13 janvier 2014, un groupe d'homme constitué de policiers et de civils arakanais est entré dans le village de Kiladaung, au sud de Maungdaw, dans l'État d'Arakan. Les forces de sécurité se sont introduites dans la maison d'une famille Rohingya et ont violé et tué la femme. Les cris de ses enfants ont réveillé les villageois qui se sont approchés et les violences ont débuté.

La police a ouvert le feu sur les villageois provoquant la mort d'une dizaine de personnes au moins. Ils ensuite arrêté une centaine de Rohingyas. Profitant du chaos, des individus et des membres des forces de sécurité locales ont pillé les propriétés du village.

Pendant les violences, un officier de police aurait été tué. Les autorités locales ont alors ordonné aux policiers de la région d'arrêter sans distinctions, tous les hommes et les garçons Rohingyas âgés de plus de 10 ans pour trouver le responsable du meurtre.

Depuis le début des violences du mois de janvier, plusieurs centaines de Rohingyas ont été forcés de fuir pour se cacher et les différentes sources parlent d'au moins 70 morts Rohingyas dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Ce nombre pourrait être beaucoup plus important mais deux semaines après le regain de violence, les restrictions imposées par le gouvernement empêchent toujours aux organisations humanitaires, aux journalistes nationaux et internationaux ainsi qu'aux observateurs indépendants, l'accès aux zones concernées.



Les membres du cabinet du Président ont menti et tenté de dissimuler les incidents alors que la police est impliquée dans ces meurtres.

Les Nations Unies ont appelé le gouvernement birman « à effectuer une enquête complète et impartiale et à ce que les victimes et leurs familles obtiennent justice ». Pourtant les chances pour que le gouvernement birman instaure une telle enquête sont bien maigres. Cela fait en effet plus de 20 ans que les Nations Unies ne cessent d'appeler le gouvernement birman à mener des enquêtes approfondies et impartiales sur les violations des droits de l'homme, notamment lors des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Chaque appel à jusque-là été ignoré.

### ... PENDANT QU'UN GROUPE DE MOINES BOUDDHISTES CHERCHE À ACCENTUER LES DISCRIMINATIONS À LEUR EGARD

Le 15 janvier, plus de 10 000 moines bouddhistes, dont le célèbre moine extrémiste Wirathu et un grand nombre d'affiliés au *Mouvement 969*, ont tenu une conférence à Mandalay afin de réfléchir à une proposition pour restreindre les mariages inter-religieux. En juin 2013, ce groupe disait avoir réuni 3 millions de signatures en faveur du projet de loi interdisant le mariage entre les femmes bouddhistes et les hommes musulmans. La conférence leur a permis de continuer à en récolter.

Cet événement a également permis aux moines de soutenir l'amendement de la loi relative à l'enregistrement des partis politiques, proposé au Parlement en août 2013. Ils semblent ainsi vouloir retirer aux Rohingyas leur droit à former des partis politiques, à se présenter comme candidat et à voter pendant les élections.

### QUELLE LIBERTÉ DE RELIGION EN BIRMANIE ?

Depuis le début des violences dans l'État d'Arakan en juin 2012, la question de la liberté de religion a pris un tournant préoccupant en Birmanie. La vague de violences anti-musulmanes en 2013 a mis en lumière des préjugés installés de longue date. Discrimination, haine et persécutions liées à la religion ou à l'origine ethnique, sont devenues monnaie courante en Birmanie, émanant aussi bien de la société que du gouvernement et de l'armée. Les discours de haine ont continué de façon effrénée, et les discriminations sont flagrantes. Enfin, les violences sont commises en toute impunité.

Les violations de la liberté de religion ou de conviction affectant les chrétiens en Birmanie ont aussi été largement documentées, notamment par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Birmanie, ainsi que par une organisation de défense du droit des Chins, une ethnie chrétienne de Birmanie.

Celle-ci dénonce dans son rapport publié en janvier 2014, les menaces, intimidations, et pratiques discriminatoires orchestrées par les autorités locales contre l'ethnie chrétienne. Par exemple, les visites officielles du Président birman ou des hauts représentants du gouvernement sont systématiquement organisées le dimanche matin, en même temps que les offices religieux, empêchant les responsables locaux d'y assister. En outre, les dépenses de l'État sont très importantes pour les infrastructures bouddhistes, alors que d'anciennes restrictions limitent toujours la construction et la rénovation des monuments chrétiens. Des milliers de Chins chrétiens ont déjà fui les discriminations et la pauvreté en Malaisie ou en Inde.



La Constitution de 2008 en Birmanie reconnaît le droit à la liberté de religion ou de conviction, mais prévoit aussi des exceptions qui permettent au gouvernement de restreindre ces droits en les subordonnant à « *l'ordre public, la moralité, la santé et à d'autres dispositions de la Constitution* ». La Constitution reconnaît spécifiquement le « *bouddhisme comme étant la religion pratiquée par la grande majorité des citoyens* », mais reconnaît aussi le christianisme, l'islam, l'hindouisme, l'animisme, comme des religions « *existantes* » dans le pays. Il est aussi indiqué que le gouvernement doit « *fournir une assistance et protéger les religions qu'il reconnaît* ».

Le Département d'État des États-Unis cite la Birmanie comme un pays particulièrement préoccupant dans son rapport annuel sur la liberté religieuse dans le monde.

### PEU DE PERSPECTIVES POUR L'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION...

Le 31 janvier, le Comité de révision de la constitution a rendu son rapport sur la réforme constitutionnelle. Il a reçu 28 247 suggestions proposant plus de 300 000 amendements. Pourtant le rapport ne propose aucune réelle modification des articles principalement contestés, à savoir :

- L'article 59 (f) qui interdit à Aung San Suu Kyi de briguer un mandat présidentiel
- Les articles 109 et 141 qui réservent 25% des sièges du Parlement aux militaires
- L'article 436 qui exige l'approbation de 75% des parlementaires pour tout changement constitutionnel.

Le Comité n'envisage pas non plus de retirer la clause accordant au personnel militaire l'immunité en cas de crime dans l'exercice de ses fonctions.

Le Comité a fait des recommandations pour changer les chapitres 1 à 5 de la Constitution, elles permettraient un meilleur partage des pouvoirs entre le Régime et les groupes ethniques. Par contre aucun amendement n'a été proposé au sujet de l'Article 338 qui attribue au Service de défense du régime le commandement de toutes les forces armées du pays, réduisant les espoirs d'un système fédéral.



Le secrétariat du Comité avait annoncé plus tôt dans le mois que le Comité n'allait voter pour aucun des amendements proposés mais qu'ils les soumettraient directement au Parlement.

### LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS EN BREF

**Plusieurs milliers de personnes ont manifesté** le 5 janvier à Rangoun pour réclamer l'abolition de lois répressives qui permettent notamment au pouvoir d'arrêter les activistes qui manifestent sans autorisation. Mais les arrestations ont continué au mois de janvier : le régime a condamné 4 activistes en vertu de la loi sur les rassemblements pacifiques. Les manifestants ont également exigés que le pouvoir réforme la Constitution de 2008 qui empêche la prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi de devenir présidente.

**Refus d'amender l'article 18 de la Constitution sur les rassemblements pacifiques:** Le député du parti gouvernemental (UDSP) a déclaré le 13 janvier à l'Assemblée Nationale que le Ministère de l'intérieur s'était opposé à l'amendement de l'article 18 car Naypyidaw était préoccupé par l'ordre public.

**Proposition d'augmentation des dépenses militaires :** Le 13 janvier 2014, le Ministère du développement économique et de la planification nationale a rendu sa proposition budgétaire au Parlement. Il propose d'attribuer 12,3% du budget total (soit 2,36 milliard de US\$) aux dépenses militaires pour l'année 2014-2015. Cela représente une augmentation de 120 millions de dollars par rapport aux sommes allouées pour l'année 2013-2014 (2,24 milliards de US\$ mais 13,4% d budget total de 2013-2014). À titre de comparaison, 4% du budget total est alloué à la santé.

**L'armée birmane utilise toujours le viol comme arme de guerre,** a dénoncé la Women's League of Burma un groupe de défense des droits des femmes. Leur rapport publié le 14 janvier, aborde le cas de plus de 100 femmes victimes de violences sexuelles par les militaires dans les régions ethniques depuis l'arrivée du gouvernement civil au pouvoir en 2012. Il documente également le cas de 47 femmes victimes de viols collectifs, 28 d'entre elles ont été tuées ou sont mortes suite à leurs blessures.

**la Tatmadaw (l'armée birmane) a relâché 96 enfants soldats**, rendus à leur famille pendant une cérémonie à Hlaing, dans le district de Rangoun mais tous n'ont pas été libérés. Le 22 janvier, le réseau de Human Right Watch and Defense (HRWDN) a déclaré que le tribunal militaire avait condamné à 1 an de prison pour désertion, un enfant soldat sous protection de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui devait être relâché avec les autres.

**Le discours du ministre des affaires étrangères britannique Mr Hugo Swire annulé:** En visite en Birmanie, il devait tenir un discours à l'Université de Rangoun le 30 janvier. Alors que 500 personnes étaient attendues l'événement a été annulé au dernier moment par le gouvernement. Mr Swire a finalement tenu son discours au Conseil britannique qui ne pouvait accueillir que 30 personnes. Les étudiants auraient été écartés volontairement de l'événement par le gouvernement car les propos que s'apprêtaient à tenir Mr Hugo Swire, notamment sur la situation dans l'Etat d'Arakan, étaient très critique.

**Les négociations de paix prévues entre le Régime et les groupes armés ethniques ont été repoussées** pour la deuxième fois. Prévue au mois de janvier à Hpa-an, dans l'Etat Karen, elles devraient avoir lieu au mois de février. C'est la Nationwide Ceasefire Coordination Team (NCCT), le rassemblement des groupes armés qui travaille avec le gouvernement pour la mise en place d'un cessez-le-feu national, qui a demandé un délai pour que les groupes ethniques aient plus de temps pour préparer leur proposition commune.

**Présidente de l'ASEAN pour 2014, l'objectif de la Birmanie semble clair : éviter les sujets fâcheux.** Le porte-parole du Président Thein Sein, Ye Htut, a déclaré le 17 janvier : « *Le problème des Bengalis concerne nos affaires internes* », au sujet de la possibilité d'aborder le sujet des Rohingyas dans les discussions de l'ASEAN. Il a ajouté qu'il ne serait pas abordé dans les discussions « *même si les pays membres [de l'ASEAN] le demande* ». L'Indonésie a répondu qu'il s'agissait peut être d'un problème interne mais que celui-ci impactait la région et devenait donc un sujet de préoccupation pour tous. L'Indonésie s'est notamment déclarée victime « *d'activités terroristes* » menées par les antimusulmans de Birmanie.

### LES CHIFFRES DU MOIS

Sur plus de **6000** plaintes déposées pour confiscations de terre,  
**745** ont été reconnues par le ministère de l'agriculture et de l'irrigation  
et seulement **423** ont été résolues.